

Etterbeek, le 27 juin 2022

Bonsoir,

Un grand merci pour votre accueil.

Cette interpellation "***Avenue de Tervueren : n'est-il pas temps d'arrêter les mensonges et manipulations ?***" est signée par **90 riverains** directs de l'Avenue et va poser 8 questions. Nous avons également lancé une pétition '[Piste cyclable Av. de Tervueren: pour une vision & un développement concerté et harmonieux](#)' qui réclame une vision globale cosignée par plus de **1400 riverains**.

Le [comité Tervueren-Montgomery](#) (CTM) est une plate-forme assurant les relations / la collaboration des comités au sein du quartier de l'Avenue de Tervueren mais aussi des environs, gage d'une forte représentativité. En 2023, le CTM fêtera ses **15 ans d'existence**.

Dès lors n'est-il pas surprenant de voir apparaître mi-mars 2022 un nouveau comité appelé "Mérode-Montgomery" alors qu'il existe déjà un comité Merode ? Le changement de nom, il y a une semaine à peine, en "Collectif Mérode-Montgomery" n'enlève en rien la confusion qu'il cherche à créer par son nom.

Les Etterbeekoïses riverains directs de l'Avenue doivent-ils accepter l'amalgame créé et entretenu, notamment, par le cabinet Van den Brandt ? N'est-il pas surprenant de constater que ce Collectif a vu le jour **avec la collaboration d'un membre du cabinet Van den Brandt** ? Un collectif créé de toute pièce pour semer la confusion et faire tenir des positions qui ne sont pas les nôtres.

Car contrairement à ce qui est dit : **nous ne sommes pas contre les vélos, ni pour les voitures**. Il suffit de lire notre site internet et notre pétition dans ce dossier que nous suivons depuis belle lurette. Avec la commune d'Etterbeek nous réclamions déjà au ministre Smet, bien avant la ministre Van den Brandt, des pistes cyclables et des aménagements sécuritaires à Merode et à Montgomery.

Q1 : La commune a-t-elle connaissance d'un plan régional d'aménagement de Merode ? Des aménagements sécuritaires de très court terme sont-ils envisagés ?

Concernant la transparence et la loyauté de la ministre Van den Brandt, est-il normal que pas moins de 5 mises en demeure ont dû lui être adressées pour avoir accès aux documents du dossier administratif Tervueren ?

Et est-il normal que la ministre Van den Brandt a dissimulé aux riverains la Note d'Orientation Stratégique Avenue de Tervueren, appelée NOS, jusqu'à la 5^{ème} mise en demeure ?

L'[analyse citoyenne de la NOS](#) démontre **2 OBJECTIFS** - avoué et caché :

1/ **AVOUE** : l'installation de pistes cyclables bidirectionnelles des 2 côtés pour un trafic cycliste rapide de transit dans des quartiers résidentiels disposant de commerces de destination

2/ **CACHE** : la suppression d'un maximum de parkings

ALORS QUE

- 1) une bidirectionnelle urbaine est contraire à la sécurité,
- 2) l'étude BRAT montre une saturation déjà existante du parking,
- 3) les alternatives parking hors voirie (ING & INAMI), de compensation, sont des contre-vérités
- 4) un RER vélo = trafic de transit dense non conforme à la création de quartiers apaisés dans les latérales, pourtant préconisé par GoodMove en éliminant justement le trafic de transit

Q2 : Quelle est la position communale quant à la NOS Tervueren alors qu'un partenaire de la majorité communale s'affiche ouvertement avec ce nouveau Collectif agissant en bonne intelligence avec le - pour le compte du cabinet Van den Brandt ?

Le CTM salue l'approche constructive et participative développée depuis des années par Etterbeek dans ce dossier : il y a eu, entre autres,

- la rencontre du 15 octobre 2019 au cabinet Van den Brandt lors de laquelle le bourgmestre a présenté le projet communal de réaménagement de l'avenue en boulevard urbain,
- une visite de quartier le 28 juin 2021 à Merode et sur l'avenue en présence de la ministre Van den Brandt et du Collège,
- la rencontre du 30 mai 2022 au sujet de l'avenir de l'Avenue de Tervueren - les bourgmestres d'Etterbeek et de WSP ainsi que l'échevin mobilité de WSL étaient présents dans la plus grande salle de l'hôtel Montgomery d'une capacité de 40 places. Les membres des collèges et des conseils des 3 communes ont été invités par email et de nombreux élus étaient présents en salle. La [présentation du 30/5/2022 du CTM](#) a par la suite été communiquée sur simple demande.

Aujourd'hui des nuages obscurs se profilent. La région ne semble-t-elle pas vouloir prendre seule une autre tangente dans ce dossier ?

Q3 : Quelle est la position communale quant au nouveau [projet régional annoncé dans la presse le 2 juin 2022](#) ? sans même atteindre la fin et l'évaluation de la phase test en cours

Q4 : Quelle est la position communale quant à l'apparition de pistes cyclables bidirectionnelles en site propre dans ce nouveau projet ? est-il vrai [qu'elles vont supprimer 75% des places sans compensation hors voirie puisqu'elles n'existent pas \(ING-INAMI\)](#)

Q5 : La commune confirme-t-elle la dangerosité des pistes cyclables bidirectionnelles en milieu urbain ? [dangerosité établie par une étude universitaire en collaboration du FIETSERBOND hollandais mais aussi par l'étude indépendante du bureau français ISR sur l'Av. de Tervueren en mai 2019](#) ?

Q6 concernant la concertation : **Comment la commune compte-t-elle garantir un périmètre de consultation réellement représentatif de l'avenue de Tervueren et de ses environs immédiats ?** avec pour objectif de respecter le processus démocratique de consultation des habitants du quartier et pas de l'autre bout de la commune ou d'au-delà

Q7 concernant la sécurité et le maintien de l'ordre : **Comment la commune compte-t-elle garantir l'ordre et la sécurité routière dans les aménagements provisoires ?** comment compte-t-elle gérer l'usage, malheureusement fréquent, à contre-courant des latérales par les deux-roues (vélos & trottinette) qui est une source d'accidents ?

Merci



Tervueren-Montgomery

<https://tervueren-montgomery.eu>